

1 La nature de l'interrogation

- ▶ Est-ce une phrase ou une proposition subordonnée ?

▶ Interrogation directe

C'est un **type de phrase** marqué à l'écrit par un point d'interrogation et à l'oral par une intonation ascendante ; le plus souvent, il y a inversion sujet-verbe.

Ex. : *Est-ce que tu es là demain ? Qui est là demain ?*

▶ Interrogation indirecte

C'est une **proposition subordonnée**, introduite dans la proposition principale par un verbe de sens interrogatif dont elle est très souvent le COD.

Ex. : *J'ignore [qui tu es]. J'aimerais savoir [si tu seras là].*

Remarque : Elle peut se trouver dans une phrase déclarative (ex. : *Je sais [qui tu es].*), impérative (ex. : *Dis-moi [qui tu es].*) ou interrogative (ex. : *Sais-tu [qui tu es] ?*).

2 La portée de l'interrogation

- ▶ Sur quoi porte la question ? Quelle est la réponse attendue ?

▶ Interrogation totale

- La question porte sur **l'ensemble de l'énoncé**, sur toute l'information.
- Réponse par « oui », « non », « peut-être » ou, dans le cas d'une interrogation, « si ».

Ex. : *Lucas vient-il à la fête ?*

(= on se demande si Lucas va venir à la fête)

▶ Interrogation partielle

- La question porte sur un **constituant de l'énoncé** (sujet, COD/COI, CC, etc.), sur une partie de l'information.

- Pas de réponse par « oui », « non », « peut-être » ou « si ».

Ex. : *À quelle heure Lucas vient-il à la fête ?*

(= on sait que Lucas vient, mais on se demande quand)

3 La morphosyntaxe de l'interrogation

- ▶ Y a-t-il un mot interrogatif ? Quel est l'ordre des mots ?

▶ Interrogation directe totale

Le plus souvent, la présence d'un mot interrogatif et l'ordre des mots dépendent du registre de langue :

- **soutenu**, pas de mot interrogatif mais inversion sujet-verbe (ex. : *Es-tu là ?*) ;
- **courant**, locution interrogative « est-ce que » mais pas d'inversion sujet-verbe (ex. : *Est-ce que tu es là ?*) ;
- **familier**, pas de mot interrogatif ni d'inversion sujet-verbe (ex. : *Tu es là ?*).

▶ Interrogation indirecte totale

Elle est introduite par la conjonction de subordination « si » (ex. : *Je me demande [si Emma est là].*)

▶ Interrogation directe partielle

- Il y a un mot interrogatif, qui peut être :
 - un **adverbe** (ex. : *Quand viens-tu ?*) ;
 - un **déterminant** (ex. : *Quels amis as-tu invités ?*) ;
 - un **pronom** (ex. : *Que manges-tu ?*).

Remarque : Le mot interrogatif peut être renforcé par « est-ce que/qui » (ex. : *Quand est-ce que tu viens ?*).

- Comme pour l'interrogation directe totale, l'ordre des mots dépend le plus souvent du niveau de langue.

Ex. : *Que dis-tu ? / Qu'est-ce que tu dis ? / Tu dis quoi ?*

▶ Interrogation indirecte partielle

Elle est introduite par le même mot interrogatif que l'interrogation directe correspondante, sauf dans le cas de « (qu'est-ce) que » / « qu'est-ce qui », remplacé par « ce que / ce qui » (ex. : *Je ne comprends pas ce que tu dis.*)

4 La valeur de l'interrogation

- ▶ Quelle est la valeur de l'interrogation ? Est-ce une « vraie » question ?

Si c'est une « vraie » question, **valeur de demande d'information** (ex. : *Est-ce que tu aimes les pommes ?*).

Si c'est une « fausse » question, une **question rhétorique** :

- **valeur d'affirmation** (ex. : *N'est-ce pas génial ?*) ;
- **valeur d'ordre** (ex. : *Peux-tu te taire ?*).